

# Le Courrier du Parc

Bulletin d'information trimestriel sur les activités du  
Parc Naturel de la Vallée de l'Attert

1850 exemplaires

N°28

(décembre 2004 - janvier - février 2005)

P 202053 - Bureau de dépôt Arlon 1

## Sommaire :

Le Parc Naturel de la Vallée de l'Attert : 10 ans d'existence, ça se fête !.....	1
Jeudi 2 et vendredi 3 décembre 2004 .....	2
« Pappalapapp : apprendre et parler la langue du voisin » : dates prévues pour 2005 .....	2
Samedi 4 décembre 2004.....	3 et 4
Agenda des activités.....	4



Pour tout renseignement :

Parc Naturel de la Vallée de l'Attert

Secrétariat : asbl "Au Pays de l'Attert"

107 Voie de la Liberté, 6717 Attert

☎ 063/22 78 55 Fax 063/22 16 98

e-mail : parcnaturel@attert.be



Equipe de rédaction : Nathalie Druart, Hélène Hanus, Sylvie Hubert, Emmanuel Hannick et Dominique Scheepers

Editeur responsable : Sylvie Hubert

Imprimé sur papier recyclé, ne pas jeter sur la voie publique

## Parc Naturel de la Vallée de l'Attert : 10 ans d'existence, ça se fête !

Le 14 juillet 1994, un arrêté du Gouvernement wallon donne sa reconnaissance officielle au Parc Naturel de la Vallée de l'Attert.

Les 2, 3 et 4 décembre, nous ferons le point sur les 10 premières années et ... les 10 prochaines.

Dans cette édition du Courrier du Parc, vous trouverez le détail des manifestations prévues.

Vous êtes toutes et tous cordialement invités à venir à la rencontre de l'équipe du Parc Naturel qui œuvre pour l'amélioration du cadre de vie des habitants de la commune d'Attert. Les festivités se dérouleront dans le Centre européen Robert Schuman (bâtiments communaux situés à Attert). A noter également que le samedi le Centre de Visite « Voyage au cœur de l'Attert » sera accessible gratuitement.

### Programme :

#### Jeudi 2 :

Conférence : « Se chauffer au bois : quel combustible et quelle technique ? » par Didier Marchal de Valbiom, facilitateur bois-énergie - Salle Robert Schuman 19h45

#### Vendredi 3 : Salle Robert Schuman à 20h :

Parc Naturel de la Vallée de l'Attert : bilan et perspectives ;

« Eau ... secours ! » pièce jouée par la compagnie « Des racines et des mots » ;

Réception

#### Samedi 4 :

Exposition sur le biogaz de 9h à 17h à la chapelle ;

Visites d'installations de biométhanisation à Grendel et Beckerich à 10h et 11h15 ;

Plantation d'un arbre symbole des droits de l'enfant à 15h au parcours vita à Attert ;

Stand énergie du PALME de 15 à 17h à la chapelle ;

Distribution de plants pour haies à partir de 15h30 sur le parking près du parcours vita ;

Conte par Anne Laroche « La pharmacie du bon Dieu et ses sortilèges » à 15h30, 16h30, 17h30 dans la cave de la chapelle ;

Petite restauration de 15 à 17h dans la chapelle

Plus de détails dans les pages suivantes

**Jeudi 2 décembre 2004**

**Conférence : Se chauffer au bois : quel combustible et quelle technique ?**

Que ce soit en chauffage d'appoint ou en chauffage principal, le bois reste un combustible à ne pas oublier. Dans le commerce, on le retrouve sous forme de bûches, pellets, plaquettes, ... Mais combien de calories pourra-t-on en retirer ? Et à quel prix ? Les techniques sont nombreuses et il faut choisir celle qui s'adaptera le mieux aux habitudes et à la maison : chaudière automatique ou non, insert, poêle de masse, poêle automatique, ...

Le facilitateur bois-énergie pour le secteur privé (particuliers et entreprises) de la Région wallonne, Didier Marchal de Valbiom (Gembloux), propose de nous éclairer sur ce sujet.

*Salle Robert Schuman à 19h45*

**Vendredi 3 décembre 2004**

**Parc Naturel de la Vallée de l'Attert : bilan et perspectives**

Après l'accueil par le Président de la Commission de Gestion du Parc Naturel, l'équipe technique fera un bilan des activités des 10 années écoulées et parlera des perspectives pour l'avenir. Une bonne occasion pour tout un chacun de se rendre compte du travail effectué et des bénéfices environnementaux qui en découlent.

*Salle Robert Schuman à 20h*

**Théâtre : « Eau ... Secours ! » par la troupe « Des racines et des mots »**

Après l'exposé de l'équipe technique du Parc Naturel, place à la détente avec une pièce de théâtre sur le thème de ... l'eau !

*« Eau vive, eau qui dort, celle qui vient du ciel ou du robinet, eau qu'on met en boîte ou qu'on tourne en bouteille, eau libre qui descend à la mer ou que l'on emprisonne pour noyer maisons et église, eau convoitée, eau mystérieuse ou limpide, celle qui chante ou celle qui pleure, celle des poches amniotiques ou des nappes phréatiques, celle du large, celle de l'abreuvoir ou de la fontaine, bulle ou larme ou or bleu, l'eau .... dans tous ses états !*

*Par des textes et des chansons de chez nous, puis d'autres continents, par les bruitages africains, par l'âme du piano et du pianiste nous la célébrons de toute la nôtre et la défendons tout à tour, bec et ongles.*

*Il n'est pas défendu de rire et de chanter avec nous.... »*

*« Des racines et des mots »*

*Salle Robert Schuman à 20h30 - Entrée libre*



**PARC NATUREL  
DE LA VALLÉE DE L'ATPERT**

**« Pappalapapp : apprendre et parler la langue du voisin » : dates prévues pour 2005**

Pour rappel, ce projet permet aux enfants des communes d'Attert, Martelange, Rambrouch et Neunhausen d'apprendre en s'amusant la langue du pays voisin. Ainsi, en 2004, 15 petits attertois ont pu acquérir des notions de la langue luxembourgeoise pendant 3 semaines de stage.

En 2005, ces enfants pourront continuer leur apprentissage et un second groupe sera créé pour accueillir de nouvelles inscriptions.

Les dates retenues pour les deux groupes sont :

**Du 4 au 8 avril 2005 (vacances de Pâques)**

**Du 25 au 29 juillet et du 1er au 5 août 2005**

Notez dès à présent ces dates dans votre calendrier.

Plus de détails début 2005.



Les « Pappalapiens » lors de leur semaine au Grand-Duché

## Biogaz : exposition et visites d'installations de biométhanisation

Depuis janvier 2003, une partie de l'électricité consommée par les Attertois provient de l'unité de biométhanisation qui se trouve à la ferme du Faascht. L'installation « biogaz » des frères Kessler est la première unité construite dans une exploitation agricole en province du Luxembourg et la troisième en Wallonie. Environ 10% des besoins de la commune d'Attert sont couverts par l'électricité verte produite par l'installation de Faascht (production : 1 000 000 KWH électrique par an).

Le fonctionnement d'une unité de biométhanisation est relativement simple. Elle se compose d'un ou plusieurs digesteurs dans lequel a lieu la fermentation anaérobie. En absence d'oxygène, la matière organique (lisier, fumier, maïs, ensilage d'herbe, ...) se dégrade et dégage du biogaz. Il s'agit d'un combustible contenant de l'ordre de 50-60% de méthane. Ce biogaz est considéré comme un combustible renouvelable puisqu'il provient directement ou indirectement de matières végétales. Généralement, il sert à alimenter des modules de cogénération qui produisent électricité et chaleur. Cette énergie est bien entendu appelée « renouvelable » ou « verte ».

Pour que le processus se déroule, le contenu du digesteur doit être chauffé et mélangé. La matière digérée, appelée digestat, est utilisée comme engrais.

Depuis sa conception en 2002 jusqu'à maintenant, l'installation construite par les frères Kessler a joué un rôle pilote et d'expérimentation dans le cadre d'un projet européen, « Energattert », coordonné par l'asbl « Au Pays de l'Attert ». Ce projet se termine à la fin de cette année et le colloque de clôture aura lieu le vendredi 3 décembre à Attert. Il permettra de présenter les différents travaux effectués par les 8 partenaires de ce projet. Parmi les thèmes qui ont été étudiés, on peut citer : le bilan énergétique, l'amélioration des performances des moteurs, la recherche pour la valorisation de l'énergie calorifique excédentaire, l'essai cultural de topinambour comme plante énergétique, ...

L'objectif de ce projet était de mieux connaître cette technique et de la promouvoir auprès des différents publics.

### Samedi 4 décembre :

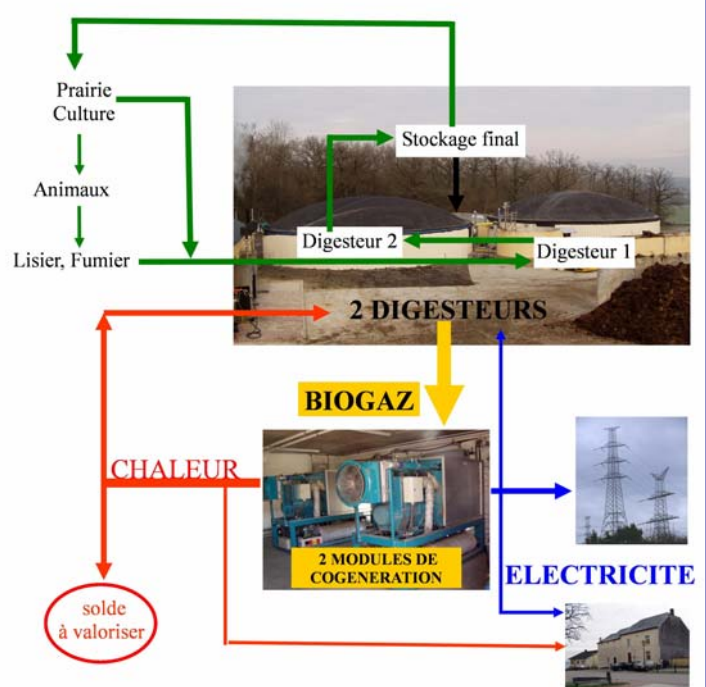
Dans la chapelle du centre Robert Schuman, l'asbl « Au Pays de l'Attert » en collaboration avec l'université de Liège (implantation d'Arlon) organise une **exposition sur la biométhanisation et les résultats du projet Energattert**. Cette exposition est ouverte toute la journée (de 9h à 17h) et est accessible à tout le monde. Des personnes seront présentes pour répondre à vos questions.

Deux **visites guidées** et gratuites d'installations sont programmées :

- **10H00 : installation des frères Kessler** (RDV : ferme du Faascht)
- **11H15 : installation collective de Beckerich** (RDV : à côté du complexe sportif)

Vous êtes tous et toutes cordialement invités à venir visiter l'exposition ou à participer aux deux visites programmées ce samedi 4 décembre. Ce sera l'occasion de mieux comprendre cette technique et de prendre conscience que la production d'électricité verte peut être un nouveau service que l'agriculture peut rendre à la société.

### Schéma simplifié du fonctionnement de l'installation de biogaz de la Ferme du Faascht



### Décembre

- **Jeudi 2 à 19h45 à Attert** : Conférence sur le bois énergie (voir page 2)
- **Vendredi 3 et samedi 4 à Attert** : 10<sup>ème</sup> anniversaire du Parc Naturel de la Vallée de l'Attert (programme dans ce bulletin)
- **Samedi 11 à 20h à Tontelange** : concert de Noël avec Gérard Close, titulaire des orgues de l'Abbaye de Clervaux et Charles Dumas, clarinettiste ; chants de Noël (Les Amis de l'Orgue - M Schiltz 063/21 92 18)
- **Lundi 20 de 14h30 à 20h et mardi 21 de 17 à 20h à Attert** : collectes de sang, salle du Cothurne (Croix-Rouge - M Meyer 063/22 76 72)
- **Vendredi 31 à Post** : réveillon du Nouvel an (J-L Heynen 0472/92 20 41)

Pour rappel, cet espace est à la disposition des mouvements associatifs de la commune d'Attert. Nous publierons dans ce trimestriel les événements dont vous voudrez bien nous faire part et dans la limite de la place disponible. Merci.

### Conte : « La pharmacie du bon Dieu et ses sortilèges »

Anne Laroche, conteuse émérite bien connue dans la région, vous enchantera avec cette histoire qui s'adresse avant tout à un public familial. Le spectacle d'une demi-heure se déroulera dans la cave de la chapelle, ce qui devrait contribuer à l'atmosphère magique du conte.

*Cave de la chapelle (accueil du Centre de Visite) à 15h30, 16h30 et 17h30 - public familial*

### Distribution de plants d'arbustes pour haies

La haie présente un milieu original, régi par ses propres lois écologiques, un milieu d'une subtile complexité. Son rôle paysager ou de refuge pour la flore et la faune sauvage ne doit pas nous faire oublier son importance potentielle sur la régulation hydrique, sur le régime des vents, sur le climat et sur la stabilisation des sols.



Ce samedi à partir de 15h30, le Parc Naturel de la Vallée de l'Attert distribuera aux habitants d'Attert 1600 plants d'arbustes variés pour haies : noisetier, hêtre, charme, cornouiller sanguin,

### Plantation de l'arbre symbole des droits de l'enfant

Cette année, le thème choisi pour la Journée internationale des droits de l'enfant est « **Chaque enfant a le droit de vivre sur une planète et dans un environnement propre** ». Dans ce cadre, un tilleul qui symbolise ce thème sera planté dans le verger communal à Attert lors d'une cérémonie où vos enfants pourront signer la charte des droits de l'enfant pour un environnement propre. Venez nombreux !

*Verger communal d'Attert à 15h*

### Stand énergie du PALME

Utiliser mieux l'énergie, utiliser moins d'énergie, c'est préserver son environnement. Récupérer de l'énergie ou produire de l'énergie qui ne rejette pas de gaz carbonique et qui ne génère aucun déchet, ce sont les objectifs du PALME. Le Programme d'Actions Locales pour la Maîtrise de l'Energie vous informe à propos de l'utilisation rationnelle de l'énergie et la production d'énergie renouvelable. N'hésitez pas à venir vous informer.

*Chapelle de 15 à 17h*

*Petite restauration à la chapelle de 15 à 17h*

fusain d'Europe, sorbier des oiseleurs, sureau noir, viorne obier.

L'arbuste de votre choix (selon les disponibilités) vous sera remis en échange du bon ci-dessous.

Pour rappel, la Région wallonne, par l'intermédiaire de sa Division de la Nature et de la Forêt propose une **subvention aux particuliers** désireux de planter une haie. Cette haie doit bien évidemment correspondre à différents critères de longueur (min. 100m), choix des essences, protection et paillage.

Pour bénéficier de cette subvention, une demande doit être introduite auprès de Madame Marianne Remacle à la Direction d'Arlon de la Division de la Nature et des Forêts (Rue des Déportés, 115, 6700 Arlon Tél 063/22 44 89).

*Parking près du parcours vita à partir de 15h30*

### Bon pour un plant d'arbuste pour haie

Le samedi 4 décembre à partir de 15h30, vous recevrez un plant en échange de ce bon.

Un seul bon par famille. Réservé aux habitants de la commune d'Attert.